

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Bases
WILAYA DE EL MENIAA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF:422015000058039

AVIS D'ATRIIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de services publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de *ELMENIAA* informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° **08/2026** relatif au projet de **Entretien des infrastructures de l'aérodrome d'EL MENIAA.**

Publié dans les journaux **الليكيب dz** (en Français) le : **25/02/2026**, qu' à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévues dans le cahier des charges, il a été abouti aux résultats suivants:

Projet	Les soumissionnaires retenus	Montant de l'offre en TTC (DA)		Délai	Observation
		Avant correction	après correction		
Entretien des infrastructures de l'aérodrome d'EL MENIAA.	SARL STEERA NIF : 00061097036541	13 994 400,00	13 994 400,00	30 jours	Qualifié techniquement et Moins Disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Wilaya d'EL MENIAA, sise au chef lieu de la Wilaya, dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou Le BOMOP.

A la même occasion tout soumissionnaire non retenu peut s'approcher des services de la DTP de EL MENIAA pour s'informer de la notation dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.